



➤ **Lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin**  
➤ ***Thaumetopoea pityocampa***

1. L'écopiège (utilisation de janvier à avril) :



- Il est utilisé pour capturer les chenilles pendant leur procession
- Il est préconisé de le mettre en place à partir de fin novembre et ce jusqu'à fin janvier. Car les processions interviennent plus tôt ou plus tard en fonction des températures.
- Il n'est disponible qu'à la vente car chaque piège est attribué à un arbre (il est fabriqué et monté en fonction de leur circonférence).

2. Le piège à phéromone (utilisation de fin mai à fin août) :



- Il est utilisé pour la confusion sexuelle afin d'attraper les mâles donc éviter la reproduction
- Il est préconisé de l'installer fin avril début mai et ce jusqu'à la fin août.
- Le prêt de piège est possible si la commune est adhérente, seule la phéromone est facturée.

Contact FREDON CHARENTE 0748881062

DEVIS GRATUIT